

PROCES VERBAL DU CCAS DU 29 AVRIL 2019 VALANT COMPTE RENDU DE SEANCE

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 30.

Date de la convocation : 15 avril 2019

Présents : 6 R. MASSEBEUF, C. PARGOIRE, L. CLAUZIER, Marie-Thérèse PONCE, C. GRIFFON, N. VITIELLO

Absents: 5 D. LAFONT, N. MACIEJEWSKI, R. ROVARIS, Y. VIALLE, B. BONNEFOI

Procurations : 1 D. LAFONT à C. PARGOIRE

Secrétaire de séance : N. VITIELLO

En début de séance, le procès-verbal de la réunion du CCAS du 11 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

1 / OBJET : Organisation de la fête des enfants du samedi 14 septembre 2019

12^{ème} édition de la fête des enfants.

Rappel de la date : **SAMEDI 14 septembre 2019** de 14 h 30 à 17 h 30 au stade Paul Névissas (en cas de fortes pluies, la fête sera annulée).

Rappel : cette fête concerne tous les enfants nés depuis 2007 et domiciliés sur la commune, scolarisés ou non à Saint Didier sous Aubenas et tous les enfants de l'école René CASSIN.

Activités proposées :

<u>Nom de l'activité</u>	<u>Nom des personnes en charge de l'activité</u>
- Accueil des enfants et de leurs parents et distribution des carnets activités	L. CLAUZIER et M. CHAILLAN
- Pêche à la ligne	Inventaire et achat des cadeaux pour cette activité : N. VITIELLO et C. PARGOIRE Tenue du stand : J. TABARLY, MN BOILLON, C. GRIFFON, D. LAFONT
- Parcours sportif-Course d'obstacles	G. MERAL (lui demander si cette activité peut être reconduite)
- Atelier maquillage	N. VITIELLO, C. ROVARIS et M. VIOLAT
- Module gonflable (DJE Animations LAVILLEDIEU)	A réserver par le Maire (idem édition 2018) Surveillance assurée A. DEL RIO et R. ROVARIS (rotations toutes les 10 mn selon les tranches d'âges)
- Trampoline pour les plus grands (tranche d'âge : enfants nées entre 2006 et 2012) (DJE Animations LAVILLEDIEU)	
- L'Ane et la charrette (LABLACHERE)	A réserver (idem édition 2018)
- Lâcher de ballons	G. MERAL va acheter les ballons H. BERTRAND + M. VIOLAT : pour gonfler les ballons à 11 H Tenir compte du sens du vent pour déterminer le lieu du lâcher de ballons Petite bouteille d'hélium à commander par M. MIALON Prévoir ficelles courtes pour éviter aux ballons de s'emmêler + petits cartons à accrocher aux ballons (Mairie) Prévoir le lâcher de ballons vers 15 h 30 (avant le départ de certains enfants et pour ne pas que les ballons se dégonflent). Les stands seront fermés le temps du lâcher de ballons.
- Jeux de société	Nouveauté pour cette année proposée par le Maire avec tenue du stand par l'association « le 07 qui Prend »
- Goûter nouveauté cette année :	École CFA de Lanas pour des viennoiseries ou biscuiterie de Saint-Privat. Guimauves à Cerdini (L. CLAUZIER s'occupe de demander un devis) M. SORHONDO s'occupera de la distribution des goûters Confection des sachets-goûters : samedi matin au stade par M. VIOLAT et N. VITIELLO

- Barbes à Papa

Isabelle MORICE et Nicole MACIEJEWSKI
(2 kg de sucre crystallisé + bâtonnets à acheter)

- Crêpes

nouveau cette année : pas de Nutella ni de pâte à tartiner. Crème de marron à la place
C. PARGOIRE s'occupe de demander un devis à IMBERT pour la crème de marron
N. VITIELLO et M. SORHONDO confectionnent la pâte
C. PARGOIRE s'occupe de la cuisson des crêpes

L. CLAUZIER et M.-Th. PONCE : service des crêpes aux enfants (sucre, confiture, crème de marron)

- Matériel à amener par Yannick

Rallonges électriques + barrières + poubelles + 2 cônes de chantier
Sono + 20 tables et 60 chaises + rubalise + nettoyer les WC du stade

- Buvette

Payante pour les adultes : verre de jus de fruits : 1 €, eau plate : 1 €, café à 1 €
crêpes : 2 €, bière pression 2 €

Buvette tenue par R. ROURESSOL, N. MACIEJEWSKI G. MERAL et H. BERTRAND

Les intervenants se relayeront dans l'après-midi sur les différents stands à tenir.

- Cafetière

Les cafetières + bouilloire du Club de foot seront utilisées (demander à G. MERAL)

- Mairie

Arrêté « interdiction accès au stade pour les matchs » le week-end de la fête des enfants : à faire
Prendre un arrêté de circulation pour l'impasse du stade : à faire
Fonds de caisse à prévoir

- Fabrication des carnets de tickets pour participer aux activités

RDV lundi 27 mai 2019 à 20 h 30 à la Mairie

L. CLAUZIER, N. VITIELLO, C. PARGOIRE, C. GRIFFON et M.-Th. PONCE

Les bons pour la confection des carnets seront imprimés par le secrétariat de Mairie

Prévoir le matériel bureautique dans la salle de réunion

- Préparation des paquets pour la pêche à la ligne

RDV lundi 8 juillet 2019 à 20 h 30 à la Mairie

L. CLAUZIER, N. VITIELLO, C. PARGOIRE, C. GRIFFON et M.-Th. PONCE

- Vendredi 13 septembre :

N. VITIELLO viendra récupérer en Mairie la liste des enfants inscrits, les tickets,
le fonds de caisse et divers.....

Prêts de parasols : demander à F. CHAREYRE et P. JOUANNY

- Mise en place des activités le samedi matin 14 septembre à 10 h 00

Noël MACIEJEWSKI, Michelle VIOLAT et Richard MASSEBEUF
resteront sur place entre midi et quatorze heures pour assurer la surveillance des lieux.

- Prochaine réunion du CCAS pour la finalisation de cette organisation : lundi 9 septembre 2019 à 20 h 30.

Pour la prochaine édition de la fête des enfants, René ROVARIS émet l'idée de prévoir une « courses en sac » et le jeu du « tir à la corde ».

Toujours pour la prochaine édition de la fête, consulter FESTYFREDDY pour la location du module gonflable ou/et trampoline.

2 / OBJET : Organisation du repas du CCAS

Le prochain repas du CCAS aura lieu dimanche 1^{er} décembre 2019.

- Le repas, plusieurs propositions de traiteurs ont été évoquées.

Plusieurs devis vont être demandés pour 80 – 100 personnes pour un montant d'environ 22 €/personne :

- Maison BORRELY (par Caroline PARGOIRE)

- Maison MEJEAN (par Chantal GRIFFON)

- Maison POPOTE (par Nathalie VITIELLO)

- L'animation : par la famille PIOLA qui propose un après-midi chants pour 80 €.

3 / OBJET : ATTRIBUTION AIDES SOCIALES

1- Une personne de la commune a fait une demande d'aide :

Considérant que l'Assistante Sociale est intervenue pour une aide aux factures ;

Considérant que la saison des Resto du Cœur est terminée ;

Considérant que la personne est très en difficulté et en fin de droit ;

Les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décident** d'attribuer une aide financière de cinquante euros (50 €) pour faire ses courses ;
- **décident** de reconduire l'aide pour les mois de mai et juin une fois que le CCAS aura fait le point sur la situation de cette personne ;
- **décident** de proposer à cette personne de se rendre au Secours Populaire qui ouvre ses portes une fois par semaine ;
- **précisent** que cette somme sera imputée sur le budget 2019 du CCAS au compte 6561 (secours d'urgence).

2- Le 25 avril 2019, une personne s'est présentée à l'accueil de la Mairie pour demander un bon d'alimentation : il lui a été répondu de faire une demande écrite avec divers justificatifs. Rien n'a été déposé à ce jour.

3- Une famille de la commune possède une concession dans le cimetière communal qui est arrivée à expiration. En l'espace de quelques jours, 2 inhumations ont été réalisées.

La famille est en difficulté pour régler les frais d'obsèques concernant le décès d'une Saint-Didieroise pour un montant de 3 252 €.

Les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décident** d'apporter son aide afin de prendre à sa charge les frais de renouvellement de concession et de ce fait la renouveler pour une période de 30 ans ;
- **décident** de contacter les Pompes Funèbres afin de leur demander si les obsèques ont été réglées depuis ;
- **décident** de proposer à la famille de prendre contact avec l'association FNATH et l'Assistante Sociale afin d'épuiser toutes les solutions avant de prendre en charge le règlement de 3 252 €.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ La remise des cadeaux aux « Ados » aura lieu le samedi 14 septembre 2019 lors de la fête des enfants. A ce sujet, il est proposé de se renseigner pour une entrée au parc d'attraction du camping Les Pommiers à Villeneuve de Berg. Décision sera prise lors de la prochaine réunion du CCAS le 15 mai 2019 à 20 h 30.

➤ Le Maire informe l'assemblée que l'association APPRES organise son 3^{ème} Forum Santé le week-end du 4 et 5 mai 2019 à la salle polyvalente de Saint-Didier-sous-Aubenas.

➤ Le Maire informe que 2 médecins arrivent sur la commune et peut-être un 3^{ème}.

➤ Le Maire informe qu'un local dans la maison médicale est libre. Prévoir de faire une affiche et passer une annonce sur le site internet de la commune.

➤ Le Maire informe que la date du cinéma en plein air a été arrêtée au lundi 29 juillet 2019.

➤ QUELQUES DATES :

. Mercredi 15 mai 2019 à 18 h 30 à la Mairie : Conseil Municipal des Jeunes

. Mercredi 15 mai 2019 à 19 h 30 à la Mairie : commission festivités (organisation du 14 juillet)

. Mercredi 4 juin 2019 à 18 h 30 à la Mairie : Conseil Municipal des Jeunes

. Vendredi 14 juin 2019 : Fête de l'école

. Samedi 15 juin 2019 à partir de 19 h 00 à la salle polyvalente : feux de la Saint-Jean proposés par le conseil municipal des Jeunes

. Lundi 1^{er} juillet 2019 à 18 h 00 à la salle polyvalente : réunion planning des association, suivie à 19 h 00 de l'accueil des nouveaux habitants

. Dimanche 14 juillet 2019 : festivités du 14 juillet à la salle polyvalente

- . Lundi 29 juillet 2019 à la tombée de la nuit à la salle polyvalente : cinéma de plein air
- . Lundi 9 septembre 2019 à 20 h 30 : réunion du CCAS
- . Samedi 14 septembre 2019 au stade Paul Névissas : Fête des enfants à partir de 14 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.
A Saint Didier sous Aubenas, le 2 mai 2019

Le Maire,
Richard MASSEBEUF

